



Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies et auprès des institutions spécialisées à Genève

43^{ème} Session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 2 - Débat général

Intervention de la Belgique

14 septembre 2020

Madame la Présidente,

La Belgique se joint à la déclaration de l'Union Européenne et réaffirme son ferme attachement à l'indépendance de la Haute Commissaire et de son bureau.

En Algérie nous condamnons la campagne de harcèlement judiciaire des journalistes et nous appelons les autorités algériennes à garantir le droit à la liberté d'expression et à libérer immédiatement les journalistes détenus arbitrairement.

Nous sommes profondément préoccupés par le nombre de disparitions forcées au Pakistan et appelons le gouvernement à répondre favorablement à la demande du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires d'effectuer une visite de suivi. Nous incitons également le Pakistan à mener des enquêtes approfondies sur les attaques contre les journalistes, en ligne et hors ligne, en particulier contre les femmes et les minorités.

Nous sommes attristés par le décès en prison au Kirghizistan du défenseur des droits humains Askarov. En 2016, le Comité des droits de l'homme a conclu qu'il avait été torturé et n'avait pas bénéficié d'un procès équitable. Les autorités kirghizes ont choisi de rejeter les multiples demandes de libération, pendant que sa santé se détériorait en prison.

Nous partageons les préoccupations concernant la discrimination ethnique et religieuse au Sri Lanka exprimée par le Rapporteur Spécial (*sur le droit de réunion pacifique et la liberté d'association*), Mr Clément Voule. La perception actuelle d'un climat d'impunité risque de compromettre les acquis démocratiques du pays. Nous incitons le Sri Lanka à travailler avec la société civile et à s'engager dans un processus de justice transitionnelle et de réconciliation.